

Les objectifs et missions du SEBC

Source: ALLEMAND, Frédéric, "Les objectifs et missions du SEBC", dans ALLEMAND, Frédéric, L'Union économique et monétaire: origine, fonctionnement et futur. Sanem: CVCE, Coll. Dossier thématique, 2013. CVCE, 2013.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/les_objectifs_et_missions_du_sebc-fr-54f83639-fc38-4a3e-ac7f-9ecb9c209of4.html

Date de dernière mise à jour: 06/07/2016



Les objectifs et missions du SEBC

Le Système européen de banques centrales (SEBC) a pour objectif principal le maintien de la stabilité des prix. Principal ne signifie pas unique. Le SEBC est ainsi tenu de poursuivre des objectifs secondaires: il apporte son soutien aux politiques économiques générales dans l'Union.

Avec la crise financière de 2008, l'objectif de stabilité financière s'est également imposé. Dans la poursuite de ces objectifs, le SEBC est tenu au respect d'une série de principes (économie de marché où la concurrence est libre, allocation efficace des ressources). La hiérarchie organisée par le traité entre ces deux objectifs est sans ambiguïté: les objectifs secondaires sont subordonnés à l'objectif principal de stabilité des prix. Ainsi, quelles que soient les circonstances (chocs de la demande, chocs d'offre), la BCE doit maintenir la stabilité des prix. Nul ne peut s'y opposer, au motif qu'une politique monétaire restrictive produirait des effets récessifs sur la croissance et l'emploi – l'indépendance dont le SEBC bénéficie le prémunit de toute intervention des autorités politiques nationales et communautaires.